

MOI, JE PRÉFÈRE
LES JEUX QUI SENTENT
LA FORêt.

ARTHUR
EXPLORATEUR EN HERBE

LA LETTRE
B
LA REVUE DE FRANCE BOIS FORêt

n° 25 / printemps 2018



Chaleureux, écologique et économique, le bois permet de jouer avec les formes et les couleurs. Pas étonnant qu'il devienne le meilleur ami de beaucoup de collectivités territoriales.

Découvrez tout le potentiel du bois sur franceboisforet.fr

POUR MOI, C'EST
LE BOIS

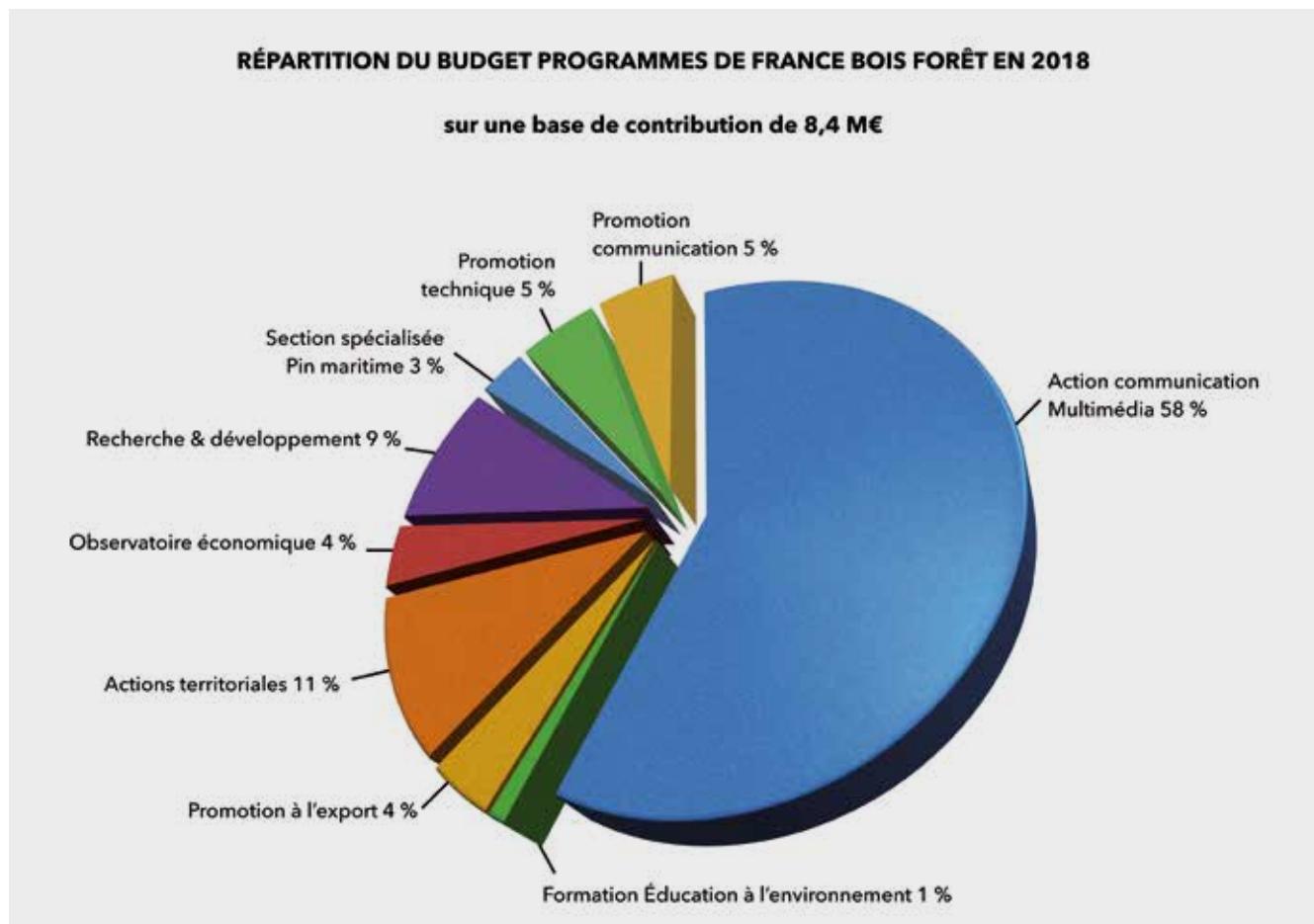


Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt

La Lettre B est le magazine d'information de la filière forêt-bois donnant un aperçu des programmes réalisés grâce aux financements directs et indirects de la CVO*.

Les cotisants peuvent y voir l'importance de leur contribution pour la filière.

La date d'exigibilité des CVO est fixée au 30 avril de chaque année. Passé celle-ci, tous les assujettis qui ne seraient pas à jour s'exposent à des procédures de recouvrement par moyens pré-judiciaires et judiciaires, conformément aux dispositions des articles L.632-6 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime. Tous les détails sur franceboisforet.fr



* CVO : Contribution Volontaire Obligatoire, Arrêté du 20.12.2016, publié au Journal Officiel le 01.01.2017 pour la période 2017-2019

Notre lettre d'information est également adressée par message électronique auprès de 22 000 destinataires et téléchargeable sur notre site Internet franceboisforet.fr



Essences de bois de pays. Photo : Atlanbois

8	SALON Carrefour international du bois : une référence mondiale	36	SALON Un plateau TV pour accompagner Eurobois à Lyon
12	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT Des bois durables avec l'autoclave	38	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT Nématode du pin : prévenir plutôt que guérir
16	EN RÉGIONS France Bois Forêt soutient les actions dans les territoires	40	GESTION FORESTIÈRE « Mobiliser » : pour mieux gérer la forêt
26	MARCHÉ Le parquet a de l'avenir !	42	INNOVATION Emobois : poursuite du déploiement
30	MARKETING Une étude pour mieux comprendre le « vivre bois »	44	FORMATION Mieux gérer sa forêt grâce aux Fogefor
32	PROMOTION Le bois, source de création		



ÉDITEUR : FRANCE BOIS FORêt - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR **SERVICE GESTION CVO** : 03 28 38 52 43

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CYRIL LE PICARD - **ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO** : MICHÈLE FILLON, JEAN-EMMANUEL HERMÈS, JEAN LOEPER,

HENRY DE REVEL **RÉALISATION** : ÉDITIONS DES HALLES **RÉDACTION** : FRÉDÉRIQUE IMBS **MAQUETTE** : DAPHNÉ SAINT-ESPRIT **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION** :

DIDIER CHATELAIN **ADMINISTRATION** : 2 RUE DU ROULE - 75001 PARIS - TÉL. : 01 42 21 89 78 - FAX : 01 42 21 88 44 - D.CHATELAIN@LA-LETTRE-B.COM

PHOTOGRAPHIE ET IMPRESSION : AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN IMPRIMEUR

Participe à la préservation de l'environnement et a reçu le label IMPRIM'VERT - LA LETTRE B EST IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC

TIRAGE : 20 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632 **DÉPÔT LÉGAL** : 1^{er} TRIMESTRE 2018 **CRÉDIT PHOTO COUVERTURE** : TBWA-FRANCE BOIS FORêt

CE NUMÉRO DE LA *LETTRE B* COMPORTE UNE AFFICHE DU CARREFOUR INTERNATIONAL DU BOIS ET UNE INVITATION À CE SALON.

Forum Bois | Construction Dijon

11-13 avril 2018

8^e Forum International Bois Construction
Parc des Congrès Congrexpo Dijon

11, 12 et 13 avril 2018

www.forum-boisconstruction.com
info@forum-boisconstruction.com

Nicole Valkyser Bergmann
+ 33 6 85 41 96 91



Espace mis à disposition gracieusement dans le cadre du partenariat avec France Bois Forêt

FRANCE BOIS FORêt

INTERPROFESSION NATIONALE DE LA FILIÈRE

Pour relever les défis d'une filière d'avenir,
la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) est indispensable.
Grâce à elle, nous finançons des programmes innovants.

Recherche & Développement, Promotion technique, Communication multimedia,
Education à l'Environnement, Veille économique mutualisée, FOGEFOR...

● Nous avons été et serons présents à travers toute la France :

à BATIMAT, au colloque international WOODRISE, à FOREST INNOV, au Festival de la Forêt,
lors de la Journée Internationale des Forêts (France entière), à EUROBOIS, au Forum International
de la Construction Bois, au Carrefour International du Bois, à EUROFOREST...

● Nous participons
au programme de promotion
des bâtiments de grande hauteur
avec ADIVBOIS.

● Nous soutenons la prescription
construction bois dans les
13 grandes Régions avec
le réseau de France Bois Régions.



● Nous encourageons les actions
de promotion à l'export
des produits bois transformés avec
FRENCHTIMBER

● Nous contribuons, aux côtés
des chercheurs depuis plusieurs
années, à mieux comprendre les
conséquences du changement
climatique avec RMT Aforce.



Les documents pour votre déclaration de CVO
sont téléchargeables sur franceboisforêt.fr



Votre déclaration CVO est à retourner au plus tard le 30.04.2018 - date d'exigibilité.

Les membres de France Bois Forêt Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers (ASFFOR) / Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) / Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) / Fédération nationale des syndicats d'exploitants forestiers scieurs et industriels du bois - FNB commission palettes / Experts Forestiers de France (EFF) / Fédération des Bois Tranchés (FBT) / France Bois Régions (FBR) / Forêt Cellulose Bois-construction Aménagement (FCBA) / Fédération Nationale du Bois (FNB) / Fédération Nationale des Communes Forestières de France (FNCOFOR) / Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNET) / Forestiers Privés de France Fransylva (FPF) / Groupement d'Intérêt Économique Semences Forestières Améliorées (GIE) / Institut national de l'Information géographique et Forestière (IGN) / Le Commerce du Bois (LCB) / Office National des Forêts (ONF) / Pan European Forest Certification (PEFC) / Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée (SELLA) / Syndicat National des Industries de l'Emballage Léger (SIEL) / Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers (SNPF) / Union de la Coopération Forestière Française (UCFF) / Union National des Entrepreneurs du Paysage (UNEP).



CARREFOUR INTERNATIONAL DU **BOIS**

30, 31 MAI
& 1^{ER} JUIN
2018
NANTES - FRANCE

SALON LEADER EN EUROPE



COMMANDEZ VOTRE
BADGE D'ACCÈS
GRATUIT
SUR WWW.TIMBERSHOW.COM

Espace mis à disposition gracieusement dans le cadre du partenariat avec France Bois Forêt

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU SALON



@carrefourdubois
#cib2018

Une organisation :

Atlanbois
le bois à sa source

NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT

Avec le soutien de :

RAZAC
INTERPROFESSION
NATIONALE
DU BOIS

POUR MOI, C'EST
LE BOIS



**POUR MOI, C'EST
LE BOIS**



franceboisforet.fr



**LA CERTIFICATION PEFC EST MEMBRE PARTENAIRE DE L'INTERPROFESSION NATIONALE.
NOUS ŒUVRONS POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS FRANÇAISES.**



Carrefour international du bois : une référence mondiale



28 % des visiteurs du salon viennent de l'étranger.

Photo : Timbershow

Pour en savoir plus :

- timbershow.com
- fnbois.com
- frenchtimber.com
- plantonspourlavenir.org
- peupliersdefrance.org
- breizhforetbois.com
- ademe.fr
- reforestaction.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 17PC785
Budget FBF : 100 k€

550 exposants et plus de 10 500 visiteurs sont attendus au prochain Carrefour international du bois, les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2018, au parc des Expositions de Nantes. Organisé par Atlanbois* et le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire, avec le soutien notamment de France Bois Forêt, le salon est devenu une vitrine incontournable du marché.

Tous les deux ans, les professionnels de la filière forêt-bois se donnent rendez-vous à Nantes pour un évènement unique en Europe : le Carrefour international du bois (CIB). La taille limitée des stands (pas plus de 36 m²)

et la spécialisation des exposants sur le matériau bois (sciages, panneaux, parquets, bardages, emballages, éléments bois pour la construction...) en font un salon apprécié par tous. « Cette année, les exposants fidèles ont souhaité

>>>



Photo : Centre Bois Massif

► Le chêne est très demandé, non seulement à l'export, mais aussi en France, notamment pour la tonnellerie et le parquet.



Photo : Tonnellerie de Saint-Georges

« 2017 est un bon cru pour l'export. »
 Entretien avec Jean-François Guilbert,
 directeur de FrenchTimber**

La Lettre B – Quel bilan tirez-vous de l'année 2017 en matière d'exportation de produits bois français ?

Jean-François Guilbert – C'est une excellente année ! Notre filière a bénéficié de la reprise économique mondiale et cela touche toutes les essences. Les sciages de résineux d'abord, avec une forte demande de la part des États-Unis et de la Chine, mais aussi des pays européens, parmi lesquels la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas ou l'Allemagne. Nous avons exporté environ 760 000 mètres cubes de produits résineux en 2017, soit deux fois plus qu'en 2012 ! Côté feuillus, les chiffres sont également à la hausse, surtout pour le chêne qui voit ses exportations estimées à 250 000 mètres cubes. Et parmi les premiers pays importateurs, on trouve encore la Chine, qui est passée devant la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne,

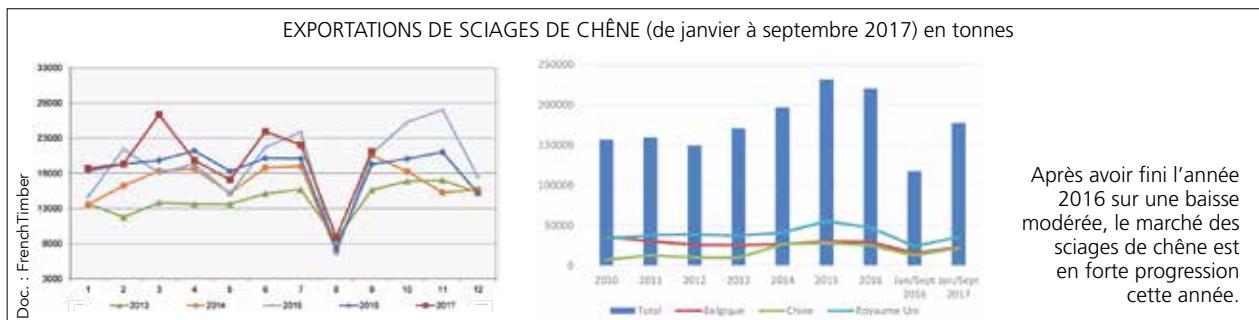
** FrenchTimber est une association qui a pour mission de promouvoir le bois français transformé à l'international.

les Pays-Bas et les autres pays asiatiques. Quant aux ventes de hêtre, elles n'augmentent que faiblement (1,5 à 2%), affichant une belle régularité depuis plusieurs années. Il est vrai que le marché du hêtre est très lié au prix, cette essence subissant un effet de substitution avec une concurrence forte d'autres bois.

La Lettre B – Comment s'annonce 2018 ?

Jean-François Guilbert – Les exposants du Carrefour international du bois vont certainement afficher un beau sourire car la tendance devrait se confirmer, avec, cependant, une hausse moins importante des exportations. Le marché français est, en effet, en pleine reprise, et la priorité sera donnée à la clientèle hexagonale. Cela concerne bien sûr, essentiellement, les résineux, mais aussi les feuillus en deuxième transformation. Le chêne est très demandé, notamment pour les secteurs de la tonnellerie et de la parquerie. Or la forte demande mondiale n'est pas en adéquation avec les mises en vente de grumes, et l'on commence à atteindre des niveaux de prix qui risquent de détourner le consommateur vers d'autres feuillus comme le frêne par exemple. La problématique de l'approvisionnement sera sans conteste de plus en plus prégnante.

frenchtimber.com



► Comme à chaque édition, le salon propose, pendant trois jours, un cycle de conférences à la pointe de l'actualité bois, avec des experts français et étrangers.



Photo : Timbershow

>>>

agrandir leurs surfaces d'exposition, et nous avons beaucoup de nouvelles entreprises qui veulent faire partie de l'aventure 2018 », constate Géraldine Poirier, commissaire générale du Carrefour international du bois.

Une édition prometteuse

Avec 80 pays représentés et 28 % de visiteurs étrangers, le salon a pour objectif de proposer une vision mondiale et de faire se rencontrer l'offre et la demande dans le secteur du bois. « *La prospection de visiteurs est optimisée grâce à des partenariats mis en place par les équipes du Carrefour ou par Promosalons, dans chacun des pays ciblés* », explique Nicolas Visier, directeur du CIB. En 2018, le salon renforce la prospection et s'ouvre à de nouveaux pays : Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Maroc, Belgique, Espagne,

Portugal, Allemagne, Tunisie et Péninsule arabique.

Sous le signe du renouveau

Comme à chaque édition, le Carrefour propose, pendant trois jours, un cycle de conférences à la pointe de l'actualité bois, avec des experts français et étrangers. Les marchés mondiaux du sciage, le bois-énergie, les immeubles de moyenne et de grande hauteurs, la place du bois dans les espaces publics... le programme est riche et varié (à retrouver sur le site du salon timbershow.com). Cette année, l'innovation sera au cœur du salon. Un nouvel espace, mis en place en partenariat avec les établissements de recherche et de formation, informera des avancées techniques, sur les nouvelles machines et procédés de réalité virtuelle, de simulation ou d'impression 3D.

Pendant trois jours, une programmation à la pointe de l'actualité bois pour faire se rencontrer l'offre et la demande.



Photo : Timbershow

Le reboisement en question

Autre nouveauté, l'édition 2018 sera l'occasion de communiquer largement sur l'importance du renouvellement de la ressource forestière et, plus particulièrement, sur le reboisement. « Plantons pour l'avenir », « Merci le Peuplier », « Breizh Forêt Bois », « AMI Dynamic Bois », « Reforest'Action », etc., les initiatives menées par les professionnels de la filière pour pérenniser la ressource seront ainsi présentées. Et cette dynamique servira à lancer un « Appel national » auprès des élus et du grand public afin de faire connaître les investissements possibles en forêts, à l'identique d'un placement financier. ♦

* Interprofession pour la promotion du bois en Pays de la Loire

Le point de vue d'Éric Plantier, président de FrenchTimber

« Notre association sera bien sûr présente au Carrefour international du bois, à la fois grâce à ses membres, dont la plupart exposent sur le salon, mais aussi via l'espace de France Bois Forêt, où sera présente, entre autres, la Fédération nationale du bois. Nous profiterons de l'occasion pour accueillir une délégation d'acheteurs potentiels venus de Chine, auxquels nous ferons, par ailleurs, visiter plusieurs sites de fabrication de produits bois. Cet événement, comme tous les salons internationaux auxquels FrenchTimber participe dans le monde, sont essentiels pour nos membres, notamment pour les petites entreprises qui n'ont pas les moyens financiers ou techniques en interne de se développer à l'export. Enfin, rappelons que si le rôle de l'association est de maintenir et de développer les positionnements des produits français transformés sur les marchés existants, nous avons également pour mission de nous intéresser à de nouveaux pays cibles, comme le Mexique par exemple. »

► Pour cette édition, les instances professionnelles de la filière forêt-bois seront réunies sur un seul et même stand, au cœur du salon.

Des bois durables avec l'autoclave



Photos Arbust

► Le bois imprégné en autoclave s'adapte à de nombreuses applications en extérieur.

Doté de nombreux atouts, le bois imprégné en autoclave constitue une solution idéale pour les usages extérieurs. Afin de faire connaître ses qualités, l'Association pour la revalorisation du bois utilisant un système de traitement (Arbust) mène, avec l'appui de France Bois Forêt, de nombreuses actions d'information.

Pour en savoir plus :

- bois-autoclave.org
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 17RD687
Budget FBF : 60k€

Le bois autoclavé est un bois imprégné en profondeur pour améliorer sa durabilité face aux insectes, termites, champignons, et augmenter sa résistance à l'humidité. Les qualités techniques du bois et son esthétique sont ainsi préservées : les traitements permettent, en effet,

d'homogénéiser la couleur du bois dans le temps, et notamment son grisonnement. Bardages, terrasses, aménagements de jardins, clôtures, bords de routes, écrans acoustiques, etc., les applications sont multiples. Elles favorisent l'utilisation d'essences résineuses françaises,

gérées dans le cadre d'un développement durable pour les marchés de l'aménagement extérieur. Le procédé de traitement par imprégnation de produits de préservation autorisés par la directive européenne Biocide fait du bois un matériau fiable et sûr dans le respect de la sécurité et de l'environnement.

Des actions techniques

Crée en 2003 et affiliée à la Fédération nationale du bois depuis 2014, l'association Arbust regroupe les professionnels du bois imprégné en autoclave. Elle compte aujourd'hui 38 sites disposant d'unités de préservation du bois, un fabricant de machines et six fabricants de produits de préservation. La taille des entreprises de transformation du bois adhérentes varie d'une dizaine à plus de 600 salariés. Elles sont réparties dans toute la France, dans les régions forestières en particulier.

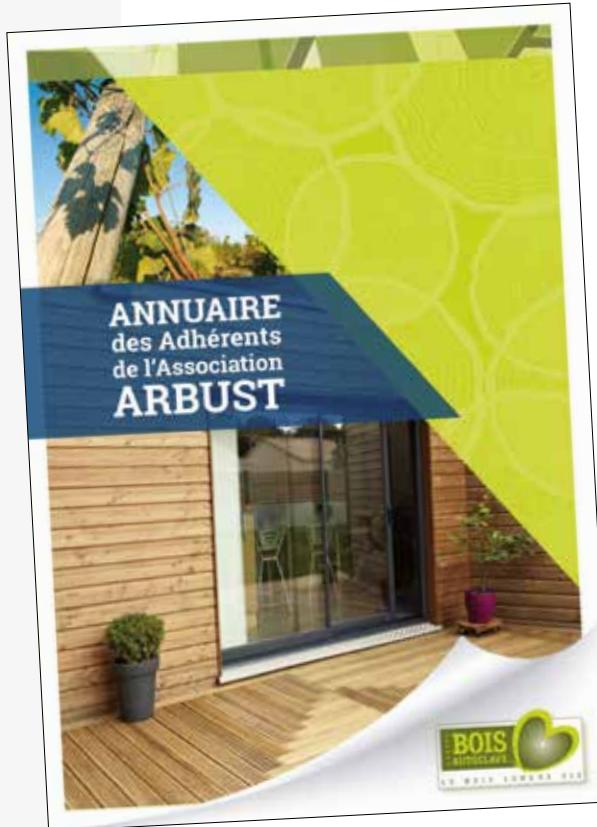
Les missions de l'association sont multiples : promouvoir l'offre produits en bois imprégnés par autoclave, la fédérer, réaliser une veille technologique, réglementaire, normative et législative. La commission technique de l'association permet de mettre en œuvre des actions collectives pour développer les marchés de ces produits et mettre en avant le savoir-faire des industriels français de la transformation du bois.

Parmi ces actions, on peut citer l'organisation de sessions de formation pour « Mieux connaître les atouts des bois imprégnés en autoclave », des stages qui s'adressent essentiellement aux architectes et paysagistes. Arbust participe par ailleurs aux diverses commissions de normalisation, dont celle consacrée à la révision du DTU 51.4 « Platelages extérieurs en bois ». Elle suit également les évolutions réglementaires, en particulier la directive sur les émissions industrielles (IED) au niveau français et européen. L'association est présente lors de journées techniques et de salons



▲▲▲ Traditionnellement de couleur verte, les bois traités en autoclave existent en d'autres teintes aujourd'hui.

- L'annuaire des adhérents Arbust et le Mémo technique *Les bois extérieurs durables* : deux documents conçus grâce à l'aide de la CVO de France Bois Forêt.



Doc. : Arbust

professionnels. Elle assure la mise en place de notes d'informations internes pour les adhérents sur les différentes thématiques concernant la préservation des bois.

Informer

Outre ce volet technique, mené par l'association elle-même, des actions d'information sont conduites grâce à la contribution financière de France Bois Forêt : « *Le soutien de l'Interprofession nationale permet d'accroître la visibilité de nos actions*, explique Marlène Mivuelle, chargée de mission chez Arbust. *Il nous permet d'aller plus loin dans nos démarches de sensibilisation et d'information.* » Ainsi, l'association

a édité un annuaire qui présente l'ensemble de ses adhérents regroupés par régions et par activités (imprégnation, produits de traitement, machines). De plus, afin de faciliter l'identification des entreprises et de promouvoir leur offre produits, l'annuaire a été mis en ligne sur le site dédié aux bois imprégnés : bois-autoclave.org.

Arbust a également publié *Les bois extérieurs durables*, le « Mémo » pratique de 22 pages téléchargeable sur bois-autoclave.org ou sur franceboisforet.fr, qui rappelle les classes d'emploi imposées selon l'usage du bois, les bonnes pratiques pour une imprégnation de qualité, les références normatives qui le concernent et les recommandations pour améliorer



Photo : Arbust

ses performances. Autres documents, les « fiches opération » sont éditées pour présenter des ouvrages utilisant des produits imprégnés en autoclave. La première décrit une résidence de logements située à Vauhallan (91), dans laquelle un bardage en épicéa imprégné a été posé à l'horizontale. La deuxième fiche présente un platelage en pin imprégné mis en œuvre sur une terrasse piétonne de Saint-Marc-sur-Mer (44). Deux autres fiches sont en cours de réalisation : l'une sur les clôtures et piquets agricoles, l'autre sur des produits de structure destinés aux aménagements routiers. « *L'objectif est de proposer une documentation complète pour chaque univers où le bois imprégné en autoclave a sa place* », précise Marlène Mivuelle. ◆

▲ Après les bardages et les platelages, la prochaine « fiche opération » éditée par l'association portera sur les clôtures et piquets agricoles.

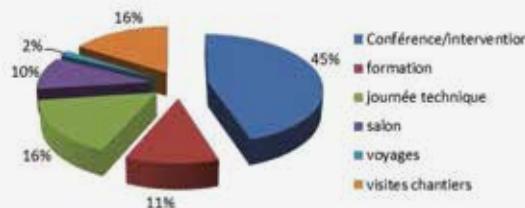
Promouvoir l'offre produits en bois imprégnés par autoclave, la fédérer, réaliser une veille technologique, réglementaire, normative et législative.

Téléchargez
« Mémo » *Les bois extérieurs durables et l'Annuaire des Adhérents de l'Association Arbust sur bois-autoclave.org et franceboisforet.fr*

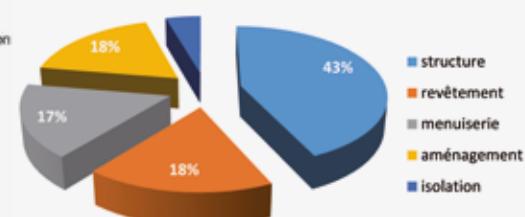
France Bois Forêt soutient les actions dans les territoires

Comme les régions françaises, le réseau des interprofessions régionales, animé par France Bois Régions, devrait passer de 22 à 13 d'ici à 2020. Favoriser l'usage du bois français fait partie de leurs missions : 25 prescripteurs bois œuvrent, au quotidien, sur le terrain grâce notamment à l'aide de la CVO de France Bois Forêt. Florilège de leurs actions.

Ventilation des actions collectives



Typologie des produits bois français



Doc. : FBR

Au cours de l'année 2017, pour accompagner les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, le réseau Prescription Bois a organisé 384 événements, touchant plus de 12876 personnes (hors salons), suivi près de 903 contacts et projets, identifié 469 projets faisant l'objet d'une opportunité en bois français. À ce bilan chiffré qui révèle le dynamisme du réseau, s'ajoute le travail quotidien des équipes pour collaborer à la mise en œuvre des actions nationales et les décliner au niveau régional. Ainsi, la démarche nationale menée par l'association Adivbois, qui fait la promotion des immeubles bois de grande hauteur, a trouvé avec les prescripteurs bois le bon relais pour se rapprocher des territoires et accompagner la communication sur trois ans des projets lauréats du concours lancé en 2017. Le réseau a également aidé à la réalisation du

site solutions-rehabilitation.fr qui présente des retours d'expérience sur des solutions de réhabilitation singulière ainsi que des fiches d'opération.

Les prescripteurs ont, par ailleurs, collaboré à la construction de l'argumentaire appuyant la campagne de communication « Pour moi, c'est le bois ». Citons aussi le programme Roadshow, une tournée financée par France Bois Forêt dans le cadre de la campagne de communication nationale, dont l'objectif est de mieux faire connaître l'offre de produits bois français. Après Brive-la-Gaillarde (19), Parent (63) et Reugny (37), le Roadshow a poursuivi sa route en région Paca et dans les Hauts-de-France. L'heure est désormais au déploiement des messages de la campagne partout en France. Rappelons que France Bois Forêt a soutenu les actions du réseau France Bois Régions pour un montant total de 2412k€ ces trois dernières années. ♦

PROGRAMME

Réf. FBF : 17IR743
Budget FBF : 800k€

Trois questions à Aude Barlier, coordinatrice nationale de France Bois Régions, déléguée générale Gipeblor (interprofession forêt-bois de Lorraine)

Comment s'organise la fusion des interprofessions régionales dans le cadre de la réforme territoriale ?

Ce processus ne peut se faire que progressivement, la partie technique étant d'ailleurs souvent plus facile à régler que la dimension politique. Il faut, en effet, prendre en compte le contexte de chaque territoire, la situation de la filière, l'historique des interprofessions, le rôle des organisations professionnelles, l'implication des acteurs économiques et politiques... Dans les territoires où les interprofessions travaillaient déjà ensemble à l'échelon de la grande région, la fusion est plus rapide et plus facile car la synergie nécessaire est déjà présente. Pour d'autres, la démarche de rapprochement réclame plus de temps : il faut apprendre à mieux se connaître et à travailler ensemble.

Quel est le rôle de France Bois Régions dans cette nouvelle organisation ?

La force du réseau national est de favoriser le partage d'expériences. C'est pourquoi nous avons encouragé les interprofessions à échanger sur les méthodologies mises en place afin d'optimiser le processus de fusion. Il ne s'agissait pas de donner de directives précises, mais que chacun s'approprie ce qui peut fonctionner chez lui. Au sein de France Bois Régions, nous avons fait le choix de répartir les tâches entre les différents délégués, tout en favorisant, là encore, l'échange et la communication sur chaque dossier en cours. Ainsi, chaque interprofession a son « délégué » France Bois Régions qui sert de relais entre la région et le niveau national. Rappelons que la vocation de France Bois Régions est de coordonner et de représenter les interprofessions régionales, tout en collaborant à la définition de la stratégie nationale.

Comment la campagne de communication nationale « Pour moi, c'est le bois » est-elle relayée dans les territoires ?

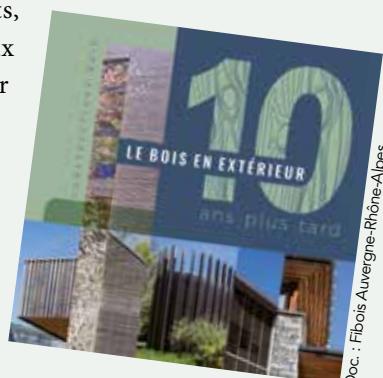
Nous avons accueilli cette campagne avec beaucoup de bonheur car nous étions en attente d'une démarche fédératrice qui nous permette de communiquer de manière à la fois forte et cohérente, avec des messages communs. Nous utilisons donc les nombreux outils mis à notre disposition pour accompagner nos opérations sur le terrain. Et si les professionnels constituent notre cible prioritaire, nous agissons également auprès du grand public avec, pour objectif, de donner une image de la filière bois moderne et porteuse d'avenir. Le passage à la phase grand public de la campagne nationale « Pour moi, c'est le bois », début avril, avec notamment la diffusion du spot TV, arrive à point nommé.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES/Le bois pour construire

Cette visite de chantier, qui s'est déroulée à Parent (63), le 24 novembre 2017, était organisée dans le cadre de la campagne nationale « Pour moi, c'est le bois », en partenariat avec l'Aduhme (Agence locale des énergies et du climat). Les acteurs de l'opération, maîtres d'ouvrage, architectes et BET thermique, ont détaillé les aspects programmation, conception et réalisation avant d'accompagner la visite du chantier. Ce bâtiment en construction est lauréat de l'appel à projets « Bâtiment énergétiquement performant et matériaux biosourcés » lancé par l'ex-région Auvergne et dont Jean-Pierre Mathé, prescripteur bois Auvergne, est à l'origine. 61 participants étaient présents, principalement des architectes, des élus locaux et des étudiants. Pour en savoir plus sur l'Aduhme : adhume.org

Autre initiative de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : l'édition d'un ouvrage intitulé *Le bois en extérieur, 10 ans plus tard*, qui réunit dix constructions en bois datant de dix ans ou plus, pour démontrer que le bois en extérieur peut vieillir correctement.



Doc. : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Téléchargez *Le bois en extérieur, 10 ans plus tard* sur fibois-rhone.com



Photo : Pascal Charoy

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ/congrès Aprovalbois

« La filière forêt-bois au cœur de l'économie de demain », tel était le thème du 11^e congrès Aprovalbois qui s'est déroulé à Dijon (21), les 23 et 24 novembre 2017. Lors de cet événement organisé par Fibois Bourgogne-Franche-Comté, une vingtaine d'intervenants ont débattu de quatre sujets d'actualité : la place du bois en France et dans le monde ; attirer, former et motiver les salariés de demain ; la ressource forestière, sa mobilisation et son acceptabilité ; les marchés et leurs tendances. 200 personnes ont participé à cet événement qui a rencontré un franc succès.

► De gauche à droite :
 Philippe Leclerc, animateur ;
 Sébastien Cossin, directeur général, Tonnellerie de Mercurey ; Florence Doucet, experte filière forêt-bois, Crédit Agricole ; Gilles Forest, directeur commercial Grand-Est, Arbonis ; Jean-François Guibert, directeur, FrenchTimber ; Éric Toppan, coordinateur de l'Observatoire économique, France Bois Forêt.



Photo : Abibois

BRETAGNE/Rencontres chantier

Le 12 décembre dernier, Abibois organisait une journée à Lamballe (22) avec la visite du futur collège de la ville et celle de l'entreprise Protac, industriel du rabotage. Plus d'une centaine de professionnels et prescripteurs étaient présents. Il s'agissait de faire redécouvrir les savoir-faire des entreprises bretonnes, de la scierie à la mise en œuvre du bois. C'était aussi l'occasion de démontrer que les produits bretons issus des massifs régionaux sont techniquement performants et peuvent être industrialisés.

CENTRE-VAL-DE-LOIRE/ Formations Paille et Matériaux biosourcés



Photo : Jean-Baptiste Thévard

Arbocentre organise régulièrement des formations sur la construction bois. En 2017, deux d'entre elles, portant sur les matériaux d'isolation biosourcés, ont particulièrement bien fonctionné. La première, centrée sur l'utilisation de la paille, s'est déroulée sur le plateau technique de Graçay (18), où les stagiaires ont pu manipuler les bottes de paille et se rendre compte plus concrètement de ce qu'est un mur de bois avec un

remplissage en paille. Cette formation a rassemblé une douzaine de personnes, architectes et charpentiers bois. La seconde formation, consacrée aux matériaux d'isolation biosourcés, a réuni des maîtres d'ouvrage, organismes, négocios et entreprises de construction. Les principaux matériaux (laine de bois, ouate de cellulose, laine de chanvre, de mouton...) ont été présentés à travers des exemples concrets de mises en œuvre.



Photo : Gipeblor



Photo : Fibois Alsace/Sébastien Brillaux

GRAND-EST/Salons de l'habitat

Moment fort de la communication du Gipeblor, le Salon Habitat et Bois, qui s'est tenu à Épinal en septembre 2017, est la troisième manifestation en terme de fréquentation en région Lorraine. L'interprofession anime l'espace bois du salon en mettant l'accent sur les possibilités d'usage des bois locaux dans la construction, à travers un stand réalisé avec les étudiants en BTS Systèmes constructifs bois et habitat du lycée André-Malraux. C'est sur cet espace que les élus et représentants de l'État ont inauguré le salon. À l'occasion de cette édition 2017, les interprofessions du Grand-Est avaient organisé la cérémonie de remise du prix régional de la Construction bois. Découvrez les lauréats nationaux 2017 sur prixnational-boisconstruction.org

À Strasbourg, lors du Salon de l'Habitat qui a eu lieu au printemps, plusieurs événements et ateliers étaient organisés par Fibois Alsace pour présenter et promouvoir les multiples possibilités du matériau bois. Une exposition portant sur les essences principales rencontrées en Alsace a notamment mis en lumière les aspects, utilisations, atouts et localisations principales du chêne, du hêtre, du châtaignier, du peuplier et du frêne.



Photo : CEN

HAUTS-DE-FRANCE/Inauguration

C'est sous le haut patronage de Xavier Bertrand, président du conseil régional des Hauts-de-France, que s'est déroulée, le 19 septembre dernier, l'inauguration des nouveaux bureaux du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, à Lillers (62). Accompagné de nombreux élus des territoires concernés, Xavier Bertrand a salué la qualité d'exécution de l'entreprise Coquart SA (62). Il a également mis en avant l'innovation dont fait preuve la filière bois régionale qui s'est mobilisée pour ce projet dans la certification de lamellé-collé en chêne régional. Près de 200 m³ de ce produit, transformé localement, ont en effet été utilisés sur cette construction. Renouvelant l'engagement du conseil régional pour l'accompagnement de la filière, son président a rappelé le rôle essentiel de celle-ci dans l'économie de la région et pour le développement durable de ses territoires.

ÎLE-DE-FRANCE/Trophées Bois

Le 13 juin dernier, l'interprofession Francilbois a organisé la remise de prix des Trophées Bois Île-de-France, pour sa 4^e édition. Ce palmarès régional, déclinaison du palmarès national (Prix national de la construction bois), a reçu 73 candidatures. Quatorze lauréats, répartis en six catégories, ont été retenus cette année. L'importance de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre sur les perspectives d'avenir pour la filière forêt-bois, de la sylviculture à la mise en œuvre, a été évoquée devant la centaine de participants présents cette soirée.



Photo : Professions Bois

NORMANDIE/« Élus-tour »

Dans le cadre de sa charte forestière de territoire, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande souhaite créer un levier pour la demande de bois local par le biais de la commande publique. Aussi ses représentants ont-ils fait appel à Professions Bois pour organiser six visites dans le but de présenter la filière forêt-bois aux élus et aux personnels des services techniques du parc. Cet événement, qui a eu lieu les 2 et 4 mai dernier, a rassemblé 55 participants sur deux après-midi.



Photo : FCBA

NOUVELLE-AQUITAINE/Le Tram du Bois

Le Tram du Bois est une opération de communication et de sensibilisation du grand public qui s'est déroulée du 6 au 15 septembre 2017, sur la métropole bordelaise, en lien avec le congrès Woodrise. Le long de la ligne C du tramway, sept maîtres d'ouvrage partenaires ont proposé des expositions afin de présenter leur démarche et leurs projets sous les angles de la ville durable, de la construction bois et de l'économie locale. Le 5 septembre, le Codefa (Comité de développement forêt bois Aquitaine) a organisé une cérémonie d'ouverture de l'opération devant une soixantaine de participants. Le 7 septembre, un groupe de quinze professionnels de la filière forêt-bois locale a pu parcourir l'ensemble de l'itinéraire du Tram du Bois avec l'intervention de chaque maître d'ouvrage partenaire. Une visite similaire a été organisée, le 15 septembre, avec un groupe de 25 congressistes participant au congrès Woodrise.



OCCITANIE/Conférence

Le 31 mai 2017 à Juvignac (34), l'école Nelson-Mandela a accueilli un séminaire d'information destiné aux acteurs de la commande publique (élus et techniciens) et, plus largement, aux maîtres d'ouvrage. Organisée par le prescripteur de l'interprofession Arfobois, cette réunion a abordé plusieurs questions : comment répondre efficacement aux problématiques de construction ? Comment concilier projet de construction, ressources et emplois locaux ? Comment financer un projet ? Les solutions retenues pour le chantier du groupe scolaire Nelson-Mandela (bois des Cévennes, isolation en ouate de cellulose, fibres de bois, fibres textiles et chènevotte, approvisionnés localement...) ont été présentées.

PACA/Bim et nouveaux outils numériques



Plus de cinquante professionnels du monde du bâtiment (charpentiers, architectes, bureaux d'études) se sont réunis le 1^{er} février 2017 au collège Marie-Marvingt de Tallard (05) pour assister au colloque annuel de l'interprofession Fibois 04-05. Un sujet hautement d'actualité était au cœur de cette journée :

le Bim* ou la modélisation des données du bâtiment. Conférences techniques, retours d'expériences, démonstrations de produits innovants et espace d'exposition avec des stands de fournisseurs étaient au programme.

* Bim : Building Information Modeling. Le Bim désigne un processus qui permet à l'ensemble des acteurs d'un projet de travailler de manière collaborative, en s'appuyant sur des maquettes numériques 3D, tout au long du cycle de vie de l'ouvrage.



Photo : Atlanbois/Architecte : Altra/Entreprise : Safran CB

PAYS DE LA LOIRE/Action « Habiter Bois »

À la demande des professionnels de la filière, Atlanbois a mis le matériau bois à l'honneur pendant un mois, dans toute la région des Pays de la Loire. Du 15 septembre au 15 octobre 2017, avec le concours des adhérents de l'interprofession, 80 événements étaient proposés à tous les publics : visites de maisons, de chantiers, d'entreprises, conférences, salons... L'objectif de l'opération « Habiter Bois » était double : réussir à mettre les professionnels en relation avec le grand public et montrer que le bois s'adapte à tous les projets. Devant le succès rencontré par cette première édition, Atlanbois souhaite réitérer cette expérience en 2018.

Pour en savoir plus :

- franceboisregions.fr
- fibois-rhone.com
- solutions-rehabilitation.fr
- adhum.e.org
- prixnational-boisconstruction.org

Le parquet a de l'avenir !



► Le parquet bénéficie d'une image positive. Il est apprécié notamment pour ses qualités esthétiques et sa durabilité.

Valoriser le parquet en tant que revêtement de sol et, plus spécifiquement, le parquet français, telle est l'ambition des professionnels du secteur. Une étude prospective, initiée par l'Union française des fabricants et entrepreneurs de parquets (Uffep) et financée en grande partie par France Bois Forêt, a permis de récolter les informations nécessaires à la mise en place d'un plan d'actions.

Qui prescrit le parquet ? Quels sont les comportements d'achat et les attentes des consommateurs vis-à-vis de ce revêtement ? Quels sont les freins ? Quelle image véhicule-t-il ? L'étude a pour objectif de répondre à toutes ces questions afin de pouvoir établir une feuille de route pour les professionnels du parquet. Démarré en 2016, le cahier des charges a été élaboré avec les membres de l'Uffep. « Il s'agissait de bien définir ensemble les besoins, indique

Patrice Chanrion, de la Fédération nationale du bois, en charge du dossier. *Les industriels bénéficiant déjà de nombreux chiffres, nous avons opté pour une orientation plus qualitative que quantitative. »*

Un travail collectif

C'est le cabinet Développement Construction, spécialiste des études de marché dans le secteur du Bâtiment, qui a été retenu. Un total de 93 entretiens individuels

Pour en savoir plus :
parquetfrancais.org
(résultat de l'étude)

PROGRAMME

Réf. FBF : 170E685
Budget FBF : 75 k€



Photo : Chène de l'Est



Photo : Chène de l'Est



Photo : France Bois Régions/France Bois Forêt/Plan Rapproché

► Si les consommateurs conviennent du savoir-faire français et de la qualité de la production, ils connaissent peu les labels et certifications.

► En 2016, plus de 5,2 millions de mètres carrés de parquets ont été produits en France.

ont été menés auprès des prescripteurs, des distributeurs, des poseurs et des particuliers, et trois réunions de groupes de consommateurs ont eu lieu sous forme de tables rondes, à Lyon et à Bordeaux. Tout au long du processus, qui a duré onze mois, un comité de pilotage réunissant les professionnels a assuré le suivi régulier des travaux : « Pour une étude de cette importance, la mise en place d'une équipe dédiée était indispensable, explique

Patrice Chanrion. *Elle a permis de recadrer, d'affiner, de réorienter si besoin... le tout afin d'optimiser la qualité des résultats et d'exploiter ceux-ci dans la meilleure direction possible. »*

Des pistes pour agir

Ces résultats, rendus publics le 7 décembre dernier, aboutissent à un tableau clair des forces et faiblesses du parquet, à un portrait complet des difficultés à

► La question de la rareté de la ressource est déterminante pour l'avenir du parquet français.

▼ Professionnaliser la pose est indispensable pour rassurer les acheteurs sur la qualité du revêtement.



Photo : Scierie Mutelet



Photo : France Douglas/F. Morlaix

Les résultats de l'étude dressent un tableau clair des atouts du parquet français, des difficultés à relever et des opportunités à saisir par la filière.

relever, mais aussi des opportunités à saisir par la filière. Ce constat étant fait, le cabinet Développement Construction préconise plusieurs axes de travail. Il s'agit de renforcer le positionnement concurrentiel du parquet bois face à d'autres revêtements en mettant en avant ses atouts auprès de tous les publics. Professionnaliser la mise en œuvre est également indispensable pour rassurer les acheteurs sur la qualité du revêtement. Mieux faire connaître le label Parquets de France est une autre piste d'action essentielle pour faire progresser les ventes. Enfin, la question de l'approvisionnement en chêne n'est pas oubliée, elle est même au cœur de la problématique, dans un contexte où la ressource est de plus en plus convoitée et chère.

Si la feuille de route est désormais établie, il reste aujourd'hui à prioriser les actions, sans doute en fonction de leur retour sur investissement. « *Il faut également déterminer ce qui s'inscrit dans une démarche collective, via l'Uffep notamment, et ce qui relève des initiatives individuelles menées par les entreprises* », conclut Patrice Chanrion. ◆

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les circuits de la prescription

L'étude confirme le rôle décisif du maître d'ouvrage (particulier ou prescripteur) dans le choix d'un revêtement de sol. Les distributeurs et les poseurs interviennent plutôt en conseil au moment d'acheter le produit. Quant au lieu d'achat, il dépend des prix et des services, de la proximité géographique des distributeurs.

Les critères de choix

Les critères de choix et leur ordre de priorité varient selon les acteurs : ainsi, le grand public place l'esthétique en première position, tandis que les promoteurs constructeurs s'attachent avant tout au prix. Et si le critère environnemental n'est pas encore systématiquement pris en compte, son importance ne cesse de croître.

Lorsqu'il est comparé aux autres revêtements de sol (carrelage, vinyle, stratifié), le parquet est le moins bien placé selon les critères de l'entretien et du prix ; il est moyennement placé en ce qui concerne la mise en œuvre (mais mieux que le carrelage) ; enfin, il s'affiche en tête, devant le carrelage, sur la question de la durabilité.

L'importance du « Made in France »

Un quart des clients finaux est sensible à l'origine française du parquet, mais il existe un différentiel important entre la volonté affichée et l'acte réel d'achat : le prix. De leur côté, les distributeurs font preuve de scepticisme, arguant notamment de la difficulté à tracer l'origine du bois. Seuls les magasins spécialisés dans le parquet affirment que les produits français représentent une large majorité de leurs ventes (90%). Les poseurs sont très sensibles au « Made in France », mais ils alertent sur sa définition : s'agit-il de parquets en bois français ou de parquets usinés en France ? En matière de certification et de labels du parquet, l'étude met en exergue la faible connaissance spontanée des particuliers. Pour les poseurs et distributeurs, un label doit être soutenu par le secteur du bâtiment et clairement expliqué au client final. Quant aux architectes et décorateurs, ils ont une connaissance très limitée des labels des parquets.

Tendances et attentes

Une tendance de fond se confirme : la demande en parquet évolue positivement. Il existe un réel engouement pour le revêtement, notamment pour les contrecollés, les lames larges, les aspects vieillis et naturels, les parquets huilés ou vernis mats. À cela s'ajoutent des réglementations de plus en plus strictes qui orientent vers un choix de produits plus respectueux de l'environnement.

Du côté des attentes, le grand public espère une amélioration des produits, une meilleure visibilité et plus de services (SAV, aide à la mise en œuvre...). Les poseurs et les distributeurs souhaitent voir les délais d'approvisionnement réduits. Les premiers attendent une meilleure réactivité et une capacité de production plus importante de la part des fabricants. Les seconds voudraient une présence commerciale plus dynamique et une amélioration des produits. Quant aux prescripteurs, ils souhaitent davantage d'innovation et une meilleure résistance des produits.

Enfin, l'ensemble des publics aimeraient voir le label « Parquets de France » mieux valorisé et souhaiteraient l'intervention d'un organisme indépendant et reconnu afin d'apporter une légitimité au label.

Une étude pour mieux comprendre le « vivre bois »

► Le « vivre bois » est un concept qui dépasse les questions techniques. Il prend aussi en compte le cadre de vie.



Quelles sont les attentes des consommateurs de demain et leurs perceptions du bois et de ses usages ? Pour répondre à ces interrogations, Adivbois*, l'Association pour le développement des immeubles à vivre bois, a fait réaliser une étude quantitative et qualitative, en collaboration avec le Codifab**.

Launched in February 2016, the commission Architecture-Design-Marketing of Adivbois, association supported financially since 2016 by France Bois Forêt for a amount of 450 k€, has for mission to define the « vivre bois ». At the same time sociological, environmental, patrimonial and cultural, the concept goes beyond technical questions. « *Il valorise la modernité du matériau bois et la diversité de ses champs d'expression, de la structure des bâtiments à la prise en compte de son cadre de vie, en associant, dès la conception, archi-*

tecte, designer et urbaniste », précise Marie-Cécile Pinson, AMO Architecture Design Cadre de vie. L'étude réalisée by the cabinet Sorgem visait à déceler les cibles potentielles for the Adivbois offer. It was about understanding the relationship with wood (tactile, olfactory, sensorial...), its effects on daily perception, and to better understand the perception of buyers and users according to their CSP, age, evolution of their mode of life, family interactions/mode of life/work, etc. Among the main findings of the study, we can cite the strong anchorage

Doc. : Adivbois/Codifab



▲ Le vade-mecum : un outil d'accompagnement à la conception et à la réalisation.

Pour en savoir plus et télécharger le vade-mecum : adivbois.org/vade-mecum

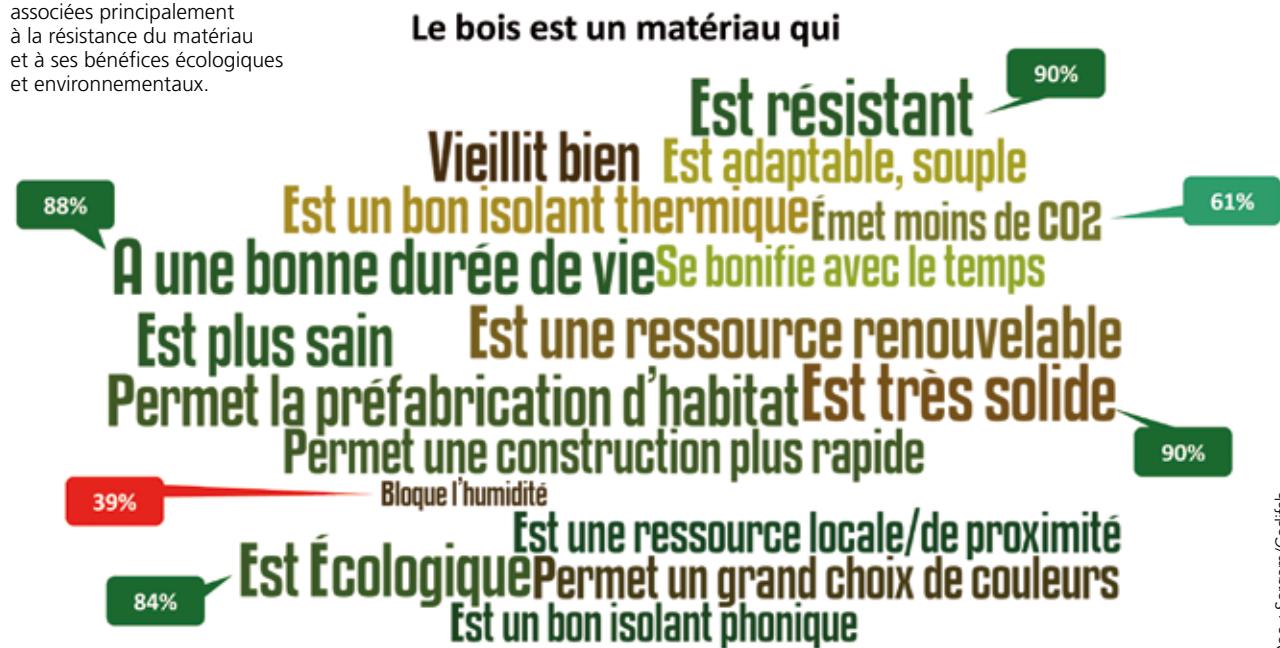
PROGRAMME

Budget FBF : 450 k€ depuis 2016

* Pour rappel, Adivbois accompagne l'ensemble des professionnels impliqués dans la conception et la réalisation d'immeubles de grande hauteur en bois.

** Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois

Les qualités du bois sont associées principalement à la résistance du matériau et à ses bénéfices écologiques et environnementaux.



du matériau bois dans l'imaginaire des Français et l'image très positive dont il bénéficie en matière d'écologie, de santé et de mieux-vivre. Ses dimensions économiques et patrimoniales, en revanche, sont beaucoup moins avérées : « *Les Français aiment le bois et en veulent partout, mais ils ne connaissent pas toutes ses facettes* », explique Marie-Cécile Pinson. Un travail pédagogique est à faire afin d'expliquer la valeur immobilière de la construction bois.

Répondre aux exigences

L'étude met également en évidence l'existence d'une cible importante et, jusqu'ici, insoupçonnée : celle des trentenaires primo-accédants : « *C'est une population proche des valeurs véhiculées par le bois, mais aussi très exigeante en termes de qualité, d'architecture et de design.* » Pour répondre à ces attentes, les professionnels de la filière doivent développer une offre produits adaptée, en améliorant la qualité de leurs process indus-

triers et en intégrant les compétences nécessaires au sein de leurs entreprises. D'autres questions portant sur des aspects réglementaires, tels que l'entretien des bois en extérieur ou la résistance au feu, sont également abordées. Elles réclament la nécessité d'une information claire et pédagogique qui permette de lever les freins encore présents.

Les résultats de l'étude de perception, comme ceux des enquêtes menées par les différentes commissions thématiques d'Adivbois, ont contribué à la rédaction du guide de recommandations. Téléchargeable gratuitement sur le site de l'association, ce vade-mecum présente un état de l'art généraliste et purement indicatif du point de vue ingénierie et conception, sur le concept des immeubles à vivre bois. Il fournit, cependant, des informations utiles au développement des immeubles démonstrateurs dont les premiers sont actuellement en phase d'étude ou en dépôt de permis de construire. ◆

L'étude a mis en évidence les diverses cibles pour l'offre Adivbois et contribué à la rédaction du guide de recommandations Puca.

Le bois, source de création



Photo : Label Famille

► Le VIA et le Codifab ont accueilli à la galerie VIA, située au CAP 120, siège de France Bois Forêt, les projets des étudiants de Lisaa Paris et de La Martinière Diderot de Lyon.

Le bois français est idéal pour fabriquer, construire, aménager... C'est ce que démontre le projet New Living Wood. S'adressant aux jeunes designers et architectes d'intérieur, il vise à valoriser les possibilités infinies du matériau à travers un concours national. Retour sur la première édition 2017 et présentation du projet 2018.

Initié par les organisations professionnelles de la filière forêt-bois, supervisé par le VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement) et soutenu financièrement par le Codifab (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois), New Living Wood présente des projets prospectifs dédiés à la filière de la construction bois. C'est un concours national, lancé auprès d'écoles spécialisées en design et architecture d'intérieur. Il a pour objectifs de sensibiliser les professionnels du bois à l'intégration du design à leur stratégie de dévelop-

pement, de valoriser le bois français pour étendre ses utilisations et de promouvoir la création à partir du matériau.

De la pièce à vivre...

En 2017, les candidats, issus de Lisaa Paris (Institut supérieur des arts appliqués) et du lycée La Martinière Diderot Lyon, ont planché sur le thème de la « 5^e pièce à vivre en bois ». « Il s'agissait de proposer une vision évolutive de la maison bois de demain en utilisant la souplesse et la flexibilité du bois », explique Jean-Paul Bath, directeur du VIA. Un jury, composé des professionnels

Pour en savoir plus :

- via.fr
- codifab.fr
- ameublement.com



Photos : VIA/Élodie Leclef

► À gauche : Cécile Richard, secrétaire générale, Union des métiers du bois-Fédération française du bâtiment (UMB-FFB). Au centre : Dominique Weber, président France Bois Industries Entreprises (FBIE) et de L'Ameublement français, vice-président de l'Association pour le développement des immeubles à vivre en bois (Adivbois) ; Luc Charmasson, président du Comité stratégique de la filière bois (CSF Bois) ; Gilles Marmoret, délégué général Capeb au sein du Codifab ; Jean-Paul Bath, directeur général Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (VIA).

de l'UMB-FFB (Union des métiers du bois), de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), du VIA, de l'Ameublement français et de designers, a sélectionné les réalisations les plus ambitieuses en termes d'esthétisme, de technicité et d'innovation. Sur les quinze dossiers présentés, trois lauréats ont été désignés (*lire notre encadré page 35*). Du 22 novembre au 13 décembre 2017, tous les projets candidats ont été exposés à la galerie du VIA, située au CAP 120, siège de France Bois Forêt. « *Si les propositions sont très diverses, elles font preuve d'une certaine cohérence, notamment dans l'utilisation d'éléments modulaires* », constate le directeur du VIA.

... à l'espace de travail

Reconduit cette année, le concours porte, cette fois, sur le thème de l'agencement idéal des espaces de travail de demain. « *Les étudiants,*



► Le vernissage de l'exposition, le 22 novembre 2017.

New Living Wood : sensibiliser à l'intégration du design aux stratégies de développement, valoriser le bois français et promouvoir la création à partir de ce matériau.



Photo : Label Famille

► L'objectif à moyen et long termes est de capitaliser sur les réponses des étudiants afin d'alimenter la réflexion des professionnels de la construction bois.

qui seront les professionnels de demain, devront imaginer ces espaces en considérant les notions de bien-être, de santé et de performance des collaborateurs », précise Mégane Servadio, chef de projets au VIA. Plusieurs angles d'approche sont possibles : l'ergonomie, la multiplicité des lieux de travail, les nouveaux modes de vie... Plus qu'un concept d'agencement, c'est un véritable projet immobilier qui est attendu.

Quatre écoles sont consultées pour cette deuxième édition : à nouveau Lisaa Paris et La Martinière Diderot Lyon, mais

aussi l'Esad (École supérieure d'art et de design) d'Orléans et la Strate École de design, à Sèvres. Après un lancement du concours en début d'année, les membres du jury se rendront en mars dans les différents établissements afin de superviser l'avancée des projets. Puis chaque école sélectionnera six dossiers en interne, lesquels seront présentés lors du jury final, qui aura lieu fin mai à Paris, en présence des élèves participants, des professeurs et des partenaires. Les maquettes de tous les participants seront ensuite exposées à la galerie du VIA, en décembre 2018. ◆

LES LAURÉATS 2017

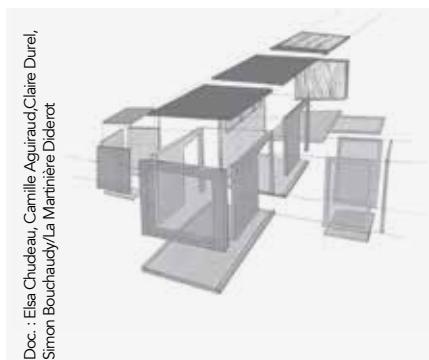
**1^{er} prix : LA 5^e PIÈCE POUR PAPI/MAMIE****Mélissa Bissessur - Lisaa Paris**

Ce projet a pour but de véhiculer une image positive et dynamique des seniors à travers des équipements médicalisés innovants. Conçue en hêtre (bois économique et durable), la 5^e pièce sur mesure comprend un module répétable à l'infini, préfabriqué et livré préassemblé, doté d'un système de persiennes pivotantes qui permet de gérer le

degré d'ouverture manuellement afin d'optimiser l'intimité visuelle et sonore. De multiples configurations sont possibles : une pièce adaptable à tous les intérieurs et à toutes les surfaces.

**2^e prix : E3 - Lætitia Poisson - Lisaa Paris**

Un espace intérieur/extérieur modulable. Matériaux utilisés : façades extérieures bois (cèdre brûlé) - façades intérieures bois (plywood marine) - bâche blanche - menuiseries métalliques noires. Usages : espace jeux pour enfants/cabane - espace bureau d'appoint - espace détente/projection - espace lit d'appoint.

**3^e prix : PIÈCE À PLUGGER
Elsa Chudeau, Camille Aguiraud, Claire Durel, Simon Bouchaudy - La Martinière Diderot**

L'évolution de la famille induit l'émergence de besoins multiples. Or l'organisation de l'espace de l'habitat est choisie lors de la construction et demeure fixe, empêchant ainsi toute modification de l'agencement intérieur. Cette 5^e pièce de 10 à 30 m² d'espace modulable peut

être attachée à la maison ou simplement posée dans un jardin. Le mobilier est entièrement encastré lorsqu'il n'est pas utilisé. Mobile grâce à des roues, la pièce peut se greffer à toute fenêtre ou baie vitrée de taille standard. Elle établit une relation essentielle avec l'extérieur, grâce à des parties qui se déploient et ponctuellement transparentes. Le bois est au cœur du projet : Douglas extérieur et sapin blanc peintiné à l'intérieur, frêne pour le plancher, accompagné de touches de métal (bac acier, rails, charnières, motif veinage du brise-soleil) et de PMMA (polymère thermoplastique transparent).

Pour en savoir plus :

- L'Institut supérieur des arts appliqués lisaa.com
- Lycée public La Martinière Diderot de Lyon lamartinierediderot.fr
- École supérieure d'art et de design d'Orléans esad-orleans.fr
- Strate École de design strate.design

Un plateau TV pour accompagner Eurobois à Lyon

Programme du plateau TV Eurobois

- Ameublement français
- Symop (Syndicat des machines et technologies de production)
- L'investissement dans l'artisanat
- Financer la formation
- Bois et design
- La ressource française est-elle adaptée à la demande ?
- L'agencement à l'heure du numérique
- Feuillus : états des lieux et perspectives
- Les outils pédagogiques dans le secteur du bois
- Produits techniques en bois local
- La maintenance digitale
- L'évolution de la ressource
- Les nouveaux modes d'apprentissage
- Exploitation forestière et scierie face à la numérisation
- Usiner de nouveaux matériaux
- Retour sur la sélection des Jeunes Charpentiers
- Les labels au service de la qualité
- Remise des Trophées Eurobois

Réalisation vidéos
plan-rapproche.com

Le plateau bati-journal TV, mis en scène par Éditions des Halles et réalisé par Plan Rapproché, présent au cœur du salon Eurobois : une façon originale pour France Bois Forêt de donner la parole à de nombreux professionnels de la filière et de garder une trace sur la toile.



Du 6 au 9 février dernier à Eurexpo Lyon, Eurobois, salon du bois, des techniques de transformation et de l'agencement, a accueilli plus de 23 000 visiteurs, 380 fabricants et marques. Une hausse de 30 % de nouveaux exposants, une fréquentation de + 16,8 % par rapport à 2016 et une forte internationalisation des participants (40 %) comme du visitorat (plus de 40 % de visiteurs issus de territoires hors Auvergne-Rhône-Alpes) ont entériné la réussite du salon. « *Eurobois, c'est d'abord l'innovation, et l'innovation est un facteur de production dans toutes les filières, notamment la filière bois* », a déclaré Cyril Le Picard, président de France Bois Forêt. Témoignage de soutien également institutionnel donc, qui démontre l'intérêt grandissant des protagonistes de la filière pour ce rendez-vous qui a placé l'innovation, l'information et la formation au premier plan.

De nombreuses émissions qu'il ne fallait pas manquer...

Souhaitant rendre compte de ce dynamisme partagé avec la filière, les équipes de bati-journal TV ont animé l'événement en invitant les professionnels à vingt-quatre interviews et débats filmés sur leur plateau télé, programmés durant les quatre jours du salon. Ces émissions proposées au public ont permis aux divers intervenants de faire le point sur différents sujets techniques spécifiques, autour de quatre thématiques : industrie, ressource, formation et innovation.

... mais que vous pouvez retrouver sur :

- eurobois.net
 - franceboisforet.fr/videos
 - youtube.com/user/franceboisforet1
- Visionnez l'ensemble des vidéos sur :
- bati-journal.tv



1 Nicolas Douzain-Didier, délégué général de la Fédération nationale du bois

Label et certification sont non seulement gages de qualité, mais aussi de visibilité de l'offre française. La France est, encore aujourd'hui, importatrice de sciages et de produits de deuxième transformation. Or si les différents maillons de la filière se soudent, nous avons la capacité de redevenir une filière excédentaire d'ici à dix ans.

2 Maurice Chalayer, animateur, prescripteur, Observatoire des métiers de la scierie

L'intérêt pour les feuillus est là. Les utilisateurs veulent des bois séchés, collés, des bois élaborés. Des transformateurs sont dans la valorisation et proposent déjà ces produits techniques. Il faudrait créer des synergies pour valoriser encore les essences feuillues locales, comme cela s'est fait pour le résineux, c'est aussi une demande du marché.

3 Jean-Pierre Mathé, prescripteur bois-construction, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Nous avons développé, avec des enseignants et des experts, une plateforme interactive, Bois Concept 21, en ligne sur auvergne-promobois.com, qui propose des ressources pédagogiques pour la construction bois, destinées aux enseignants et aux formateurs.

4 Nicolas Falezan, directeur technique de Colladello, fabricant de charpente lamellé-collé

Trois scieries nous ont contactés via leur « interpro » pour un projet de sapin local collé, bois qui s'est avéré de haute qualité. Nous travaillons d'ordinaire avec de l'épicéa ou du Douglas, mais les clients ont répondu très favorablement à cette offre de produit fini dans une essence locale nouvellement valorisée.

5 François-Xavier Nicot, adjoint du directeur territorial Auvergne-Rhône-Alpes, ONF

L'ONF gère les 4 millions d'hectares de forêt publique en France, 600 000 hectares dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous mettons en œuvre, pour le compte de l'État et des collectivités, la gestion forestière et la vente des bois. Le leitmotiv : assurer à la fois les capacités de production de la forêt et son renouvellement. La réponse à l'évolution de la ressource est dans la forêt, à nous de la découvrir. Nous commençons, par exemple, à obtenir des résultats sur la valorisation du patrimoine génétique de certaines essences qui résistent au changement climatique.

6 Jean-Pierre Loudes, ingénieur, CRPF Auvergne-Rhône-Alpes, délégation CNPF

Notre site internet laforetbouge.fr, initié en Auvergne grâce à l'implication du CRPF, de l'interprofession régionale Fibois et de Fransylva, facilite la mise en relation entre opérateurs économiques et propriétaires forestiers pour accroître la gestion durable de la forêt. Les entreprises, scieries, exploitants, gestionnaires, etc., se sont inscrits très vite. Aujourd'hui, 315 entreprises, 1 080 comptes propriétaires, 470 offres de ventes y sont référencés...

PLATEAU BATI-JOURNAL TV EUROBOIS 2018 : OLIVIER DARIO, SYMOP • MICHEL LOYET, FINEGA Groupe • DIDIER LEGRAND, TopSolid • YOANN BAGUET, FELDER • NICOLAS DIGAIRE, LES COMPAGNONS DU DEVOIR • JÉRÔME MARANDA, CABINET VISION • ALBANE DEVILLARD-PRÉVEL, LES COMPAGNONS DU DEVOIR • NICOLAS VÍSIER, ATLANBOIS • PHILIPPE JARNIAT, L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS • DOMINIQUE WEBER, FRANCE BOIS INDUSTRIES ENTREPRISES, L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS, AIVIBOIS • PHILIPPE BLANCHARD, ÉCOLE SUPÉRIEURE DU BOIS • LIONEL PIET, COFRET • FRÉDÉRIC BLANC, SCIERIE BLANC, BOIS DES ALPES • RÉGIS BLANDIN, 2020 TECHNOLOGIES • MATHIEU HUGON, LES COMPAGNONS DU DEVOIR • LAURENT MAZIES, BIESSE • MAURICE CHALAYER, OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DE LA SCIERIE • NORBERT HÉRITIER, LES MENUISERIES PHILIBERT • HÉRVE PÉPIN, SCIERIE PÉPIN • JEAN-PIERRE MATHÉ, FIBOIS AURA • JEAN-MARC PAUGET, CNDB • XAVIER ROCHER, LES COMPAGNONS DU DEVOIR • BENJAMIN MERMET, FIBOIS AURA • JEAN-CHRISTOPHE MONTMARTIN, SCIERIE MONTMARTIN, BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL • NICOLAS FALEZAN, COLLADELLO • JEAN-LUC PRUNIER, BIESSE • LAURENT COUILLARD, OPTIMDATA • FRANÇOIS NICOT, ONF • LOÏC CASSET, SYLV'ACCTES • JEAN-LOUPI BUGNOT, ASSOCIATION DES EXPERTS FORESTIERS RHÔNE-ALPES • SANDRINE SARRAT-BEHR, REHAU • FRANÇOIS BOUY, LMC GROUP • CHRISTOPHE CHENU, BLUM • CHRISTIAN FANGUIN, BOIS PE • CHARLES GUILHEM, LES COMPAGNONS DU DEVOIR • ARNAUD GODEVIN, ÉCOLE SUPÉRIEURE DU BOIS • JEAN-PIERRE LOUDES, CNPF AuRA • MARC BERTHON, LA FORÉZIENNE • ÉMERIC LEDOUX, LIGNATEC • CHRISTOPHE GRAMOND, COSYLA • JULIEN LECARME, LES COMPAGNONS DU DEVOIR • NICOLAS LOIRET, FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE • NICOLAS NERET, ASSOCIATION OUVRIÈRE DES COMPAGNONS DU DEVOIR • SIMON RIBREAU, BOIS QUALITÉ SAVOIE • ALAIN FÉOUIGIER, BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL • NICOLAS DOUZAIN-DIDIER, FÉDÉRATION NATIONALE DU BOIS • LES CINQ ENTREPRISES LAURÉATES DES TROPHEES EUROBOIS : A2C, ALSAFIX, BIESSE, REHAU, SFS.

Nématode du pin : prévenir plutôt que guérir



► L'insecte du genre capricorne, vecteur du nématode du pin.

France Bois Forêt accompagne la recherche sur le nématode du pin, un des dossiers lancés en 2017 par la section spécialisée Pin maritime. Un programme soutenu par l'Interprofession nationale, essentiel pour l'avenir des résineux en France.

Pour en savoir plus :

- agriculture.gouv.fr
- allianceforestsbois.fr
- fcba.fr
- franceboisforet.fr
- maisondelaforet-sudouest.com
- usse-eu.org

PROGRAMME

Réf. FBF : 17RD832
Budget FBF : 16k€

Le nématode du pin est un ver microscopique exotique et invasif venu d'Amérique du Nord où les pins ne subissent pas de dégâts du fait d'une longue coévolution. Introduit en dehors de son aire naturelle, il peut être, en revanche, responsable de fortes mortalités sur les peuplements résineux. Après son introduction en Asie au 20^e siècle, le nématode est détecté au Portugal en 1999, avant que ce pays soit déclaré infesté dans l'ensemble de son territoire dès 2008. La même année, plusieurs foyers sont détectés en

Espagne où des mesures rigoureuses sont prises. Si la France a, jusqu'ici, été épargnée, le risque de voir apparaître le phénomène n'en est pas moins élevé. La Nouvelle-Aquitaine est une zone particulièrement concernée en raison de l'abondance naturelle de l'insecte vecteur*, d'un climat propice au développement du ver et de la proximité de foyers de contamination au-delà des Pyrénées.

* Vecteur : organisme vivant qui transmet les agents pathogènes d'une plante infectée à d'autres plantes saines, provoquant ainsi la propagation d'une maladie.



Photo : Imlia

◀ Test de tolérance
au nématode du pin.

Des plantations expérimentales

Afin d'éviter un tel scénario, la coopérative forestière Alliance Forêts Bois a missionné l'institut technologique FCBA, en collaboration avec le groupe papetier portugais The Navigator Company, pour réaliser une étude de recherche et de développement technique. Il s'agit d'évaluer les différentes sources génétiques de pin maritime et de pin taeda actuellement utilisés pour le reboisement en France afin de déterminer leur tolérance vis-à-vis du nématode et de son vecteur. Ces travaux passent par la réalisation de plantations expérimentales de pin maritime au Portugal, sur des zones où la présence du nématode est avérée, avec différentes origines génétiques landaises et méditerranéennes, en comparaison avec les origines

portugaises. La tolérance du nématode sera suivie à partir d'observations directes sur les parcelles *in situ* ou grâce à des tests réalisés en laboratoire, au Portugal, sur des portions de végétaux prélevés sur le terrain. Après une année 2017 consacrée à la production des plants et à l'installation des parcelles, l'année 2018 devrait voir arriver les premières mesures. Il faudra attendre la fin de l'année 2019 pour connaître les résultats finaux. ◆

Évaluer les sources génétiques de pin maritime utilisées pour le reboisement en France et leur tolérance vis-à-vis du nématode et de son vecteur.

« Mobiliser » : pour mieux gérer la forêt



Photo : Pépinierer Naudet

Mis en place en 2016, le programme « Mobiliser » a pour finalité de sensibiliser les propriétaires forestiers à la gestion de leur forêt via un réseau de référents régionaux. Portée par la Fédération des syndicats de forestiers privés (Fransylva) et soutenue par France Bois Forêt, l'opération entre dans sa troisième année.

La première partie de ce programme, menée en 2016 et 2017, a permis non seulement d'engager plusieurs syndicats dans des actions de communication et de mise en place de services pour les adhérents, mais aussi de sensibiliser les propriétaires à l'importance de gérer leur forêt. Le bilan de ces premières démarches est satisfaisant, comme l'explique Pauline Martin, chargée de mission chez Fransylva : « *Nous avons pu élaborer un processus d'information et de construction de l'image des syndicats afin de toucher un nombre croissant de propriétaires qui, jusqu'alors, n'avaient*

pas conscience des services que le syndicalisme pouvait leur rendre. » Ainsi, un travail de fond a été réalisé sur le site internet de la fédération, avec des pages dédiées aux syndicats dans chaque région et un accès réservé aux structures syndicales et à leurs adhérents. Une action de développement des réseaux sociaux, relais de communication des actions, a aussi été mise en place. Un compte Twitter @fransylvaparis et un compte LinkedIn ont été créés, la page Facebook « Forêt Privée Française » est également alimentée, depuis début 2017, par des contenus axés sur le syndicalisme forestier.

Pour en savoir plus :

- fransylva.fr
- foretpriveefrancaise.com

PROGRAMME

- Réf. FBF : 16RD577
Budget FBF : 145 k€
- Réf. FBF : 17RD701
Budget FBF : 147 k€

FRANSYLA FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE
FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE FORESTIERS PRIVÉS

NOS ACTUALITÉS FRANSYLA FRANSYLA EN RÉGION FORÊTS DE FRANCE LA FONDATION FRANSYLA ACCÈS RÉSERVÉ

QUI SOMMES-NOUS ?
Fransylva est la Fédération « Forestiers Privés de France ». Elle représente et défend les propriétaires forestiers et la forêt privée auprès des pouvoirs publics français et européens, des partenaires de la filière forêt-bois et des organismes non-gouvernementaux impliqués dans la filière forêt-bois. Elle fait la promotion d'une gestion responsable et durable de la forêt et des territoires, et se positionne comme un interlocuteur privilégié sur les questions liées à son environnement.

En savoir plus

ACTUALITÉS SYNDICALES

Attention quiaproquo !
Le 06/02/2018
La menace de la disparition de la filière bois n'est pas imputable à l'export du bois brut. Fransylva souhaite revenir sur la [...]

Nouvelle déclaration obligatoire pour les GF et GFR avant le 1er avril 2018
Le 19/12/2017
Les sociétés, GF, GFR... doivent désormais déclarer les bénéficiaires effectifs auprès du greffe du tribunal de commerce (art. [...])

Entre dans l'avenir avec les métiers de la forêt et du bois !
Du 09/11/2017 au 09/11/2018
Le site des métiers de la forêt et du bois fait peau neuve : des vidéos et un test pour savoir quels métiers sont faits pour

NOS SERVICES

- Espace adhérents
- Service de conseil juridique
- Assurance RC
- Assurance Incendies/Tempêtes - Sylvoassur
- Investir dans la filière : Forinvest

forêts de france
PETITES PARCELLES

Doc. : Fransylva

La communication via ces réseaux est aussi un moyen d'accroître la fréquentation du site internet et de valoriser les initiatives des organismes départementaux et régionaux. À cela s'ajoute un accompagnement dans la mise en place d'outils de relations presse pour mieux faire connaître la fédération, son rôle et ses missions.

Et en 2018 ?

« Ce travail préalable sur l'image et la notoriété étant engagé, indique Pauline Martin, il s'agit maintenant de consolider ce qui a été fait en 2017, notamment en multipliant les formations dédiées à la communication ou aux relations presse, en renforçant notre présence sur les réseaux sociaux. » Après la communication, l'accent est mis, cette année, sur le développement des services « qui ne se résument pas seulement à la couverture en responsabilité civile ». Proposés aux propriétaires forestiers à travers leurs structures syndicales,

ces services doivent leur permettre de mieux gérer leur forêt : citons la qualification des bois via l'utilisation d'un drone ou l'organisation de rassemblements de propriétaires destinés à optimiser la réalisation des éclaircies sur leur parcelle. L'enjeu est d'encourager la mutualisation et la cohérence des actions.

Enfin, la recherche de nouveaux adhérents est un autre volet important du programme. Elle passe notamment par la mise à disposition, auprès des syndicats, d'outils destinés à faciliter la prospection. ♦

Proposés aux propriétaires forestiers à travers leurs structures syndicales, ces services doivent leur permettre de mieux gérer leur forêt.

► Un travail de fond a été réalisé sur le site internet de Fransylva, vecteur de communication numéro un de la fédération.

Emobois : poursuite du déploiement

► Vingt-quatre entreprises, principalement des transporteurs, ont pu tester l'outil en 2017.



Portée par un consortium d'organisations professionnelles et de partenaires*, Emobois, la plateforme d'échanges numériques dédiée à l'approvisionnement bois, propose un cadre pour faciliter la mise en relation des systèmes informatiques. Soutenue par France Bois Forêt, elle poursuit son développement.

En 2018, des actions ciblées et une aide à la mise en œuvre seront menées notamment auprès des transformateurs de bois.

Pour en savoir plus :
• emobois.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 17RD676
Budget FBF : 35k€

L'informatisation croissante des entreprises de la filière forêt-bois s'accompagne d'un besoin accru de données numériques. Pour que les échanges de ces données entre deux entreprises soit facilité, mieux vaut qu'elles parlent le même langage. C'est ce que propose Emobois : en standardisant les informations, la plateforme rend leur transmission plus aisée et leur intégration plus facile, le tout de façon parfaitement sécurisée.

Déjà 32 inscrits

Après plusieurs années d'études et une première phase pilote, le déploiement s'est poursuivi en 2017. Une période d'essai exceptionnelle a notamment permis à des entreprises de bénéficier de la gratuité du service. « Vingt-quatre entreprises, des transporteurs principalement, ont ainsi pu

tester l'outil, et nous sommes, aujourd'hui, à une volumétrie de 25000 flux annuels, c'est-à-dire 25000 messages échangés sur l'année », précise Christophe Ginet, ingénieur et chef de projets à l'institut technologique FCBA.

En 2018, des actions ciblées seront menées notamment auprès des transformateurs de bois. Une aide à la mise en œuvre sera ainsi proposée : diagnostic de leur système informatique pour valider les prérequis, appui à la création des correspondances entre le langage informatique de l'entreprise et le langage Emobois, support technique pour le développement de l'interface au logiciel de l'entreprise, validation des tests d'échange... Un accompagnement qui devrait lever les éventuelles réticences des utilisateurs potentiels et les inciter à adhérer au service. ♦

* France Bois Forêt, FCBA, Office national des forêts, Union de la coopération forestière française, Fédération nationale entrepreneurs des territoires, Ministère de l'agriculture en charge de la forêt, France Bois Régions, Adib, Fibois Alsace, Gipeblor, Coopérative forestière Bourgogne Limousin (CFBL), Scierie Siat Braun, Transports Rochatte, Forêt et Bois de l'Est

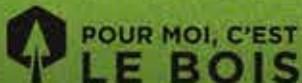


EUROFOREST 2018



Le salon forêt-bois en pleine nature
21-22-23 JUIN 2018

SAINT-BONNET-DE-JOUX 71
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ / FRANCE



Espace mis à disposition gracieusement dans le cadre du partenariat avec France Bois Forêt

www.euroforest.fr

ORGANISATION



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



PARTENAIRES



Mieux gérer sa forêt grâce aux Fogefor



Photo : Patrick Léchine/Bourgogne-Franche-Comté

► « Mieux connaître ses produits pour mieux les commercialiser » : stage réalisé en Franche-Comté en septembre-octobre 2017. Animateur : Patrick Léchine, du CRPF Bourgogne-Franche-Comté.

Bénéficiant de l'aide financière de France Bois Forêt, les Formations à la gestion forestière (Fogefor) s'adressent aux propriétaires forestiers désireux d'acquérir les connaissances essentielles pour mieux gérer leur patrimoine. Des stages de base ou de perfectionnement, abordant tous les aspects de la gestion forestière, sont organisés partout en France.

Pour en savoir plus :

- fransylva.fr
- foretpriveefrancaise.com
- jemeformepourmesbois.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 17F651
Budget FBF : 42 k€

Cinquante, c'est le nombre de formations dispensées dans le cadre des Fogefor en 2017, ce qui représente un total de 231 journées. « Ces chiffres correspondent à la moyenne enregistrée ces six dernières années, indique Isabelle Flouret, en charge du financement et de l'organisation des stages chez Fransylva. Ce qui est nouveau, c'est la répartition équilibrée entre les formations initiales et les modules spécialisés, ces derniers étant prédominants jusqu'ici. »

L'économie au cœur des préoccupations
Abordant des thèmes variés, les cycles Fogefor couvrent les aspects techniques, écologiques, réglementaires, économiques et fiscaux de la gestion forestière. Représentant dix stages d'approfondissement en 2017, la question de la gestion de la propriété forestière prédomine : plan simple de gestion, cartographie informatique, fiscalité, réglementation, achat/vente de

parcelles... Viennent ensuite les thèmes de la récolte et de la commercialisation avec sept sessions (vente des bois, tronçonnage en sécurité, économie de la gestion...), puis les techniques forestières avec six stages (gestion des feuillus, des résineux, traitement irréguliers, outils de diagnostics...). À noter que le thème de l'environnement n'a été financé en 2017 que du point de vue de la gestion des parcs boisés, avec un seul module dispensé. Cette année, de nouveaux sujets sont au programme : coût des travaux forestiers, prix des bois, identification des différents produits de la coupe, flux financiers... « *Les propriétaires forestiers sont, en effet, de plus en plus demandeurs sur ces questions liées à l'économie* », précise Isabelle Flouret.

Un site internet pour tous

Sur ces sujets comme sur l'ensemble des thématiques de la gestion forestière, un site internet a été mis en place grâce à une convention signée entre le ministère de l'Agriculture et le Centre national de la propriété forestière (CNPF). Ouvert en mai 2017, jemeformepourmesbois.fr regroupe des ressources d'informations variées (films, diaporamas, Prezi*), des outils pédagogiques simples et attractifs destinés aux propriétaires forestiers privés, aux formateurs, enseignants et au grand public, complément des indispensables sessions sur le terrain. Dans la continuité de cette collaboration, Fransylva (Fédération de syndicats de forestiers privés) s'est investie dans la mise en route du projet eForOwn+ qui aboutira, en 2019, à une deuxième vague de ressources, cette fois, plus importante car mutualisée avec des partenaires de l'enseignement forestier et de la forêt privée en France, Espagne et Belgique. ♦

* Alternative au logiciel PowerPoint, Prezi est un outil de bureautique interactif qui permet de modéliser une présentation sans diapositive.

Initiales ou spécialisées, les formations couvrent les aspects techniques, écologiques, réglementaires, économiques et fiscaux de la gestion forestière.



The screenshot shows the homepage of the website 'jemeformepourmesbois.fr'. The top navigation bar includes links for 'ACCUEIL', 'JE DEBUTE !', 'POTENTIEL DE MA FORÊT', 'ENTRETIEN DE MA FORÊT', 'VENTE DU BOIS', 'MULTIFONCTION DE MA FORÊT', and 'DEMARCHE ADMINISTRATIVES'. Below the navigation is a section titled 'PREMIÈRES QUESTIONS' with a list of questions such as 'Pas si simple de m'occuper de mes bois !', 'Au moment de prendre en main mon patrimoine ou d'engager une intervention, je voudrais y voir plus clair.', and 'Comment retrouver les limites de mes bois ?'. To the right of this section are three portrait photos of forest owners with corresponding text boxes: 'PORTRAITS DE PROPRIÉTAIRES' (Avons-nous les mêmes préoccupations ?), 'SE FORMER, C'EST IMPORTANT' (S'informer, se documenter, se former), and 'PROGRESSER' (Je suis un forestier averti, Je suis inscrit à une formation de la forêt privée, J'accède à toutes les ressources en ligne en cheminant dans le menu en suivant les indications du formateur). At the bottom of the page, there is a section titled 'QUE TROUVER DANS CE SITE ?' with a link to 'Mode d'emploi des ressources pédagogiques'.

▲ Page d'accueil du nouveau site internet jemeformepourmesbois.fr.



The screenshot shows a 3D model of a forest plot with dimensions indicated as 4 MÈTRES and 2 MÈTRES. The plot is shown with a tractor and some trees, representing a forest management scenario. The website title 'Les cloisonnements' is visible at the top of the page.

▲ Le site propose différents outils d'informations, parmi lesquels des vidéos pédagogiques.

Photo : Fransylva

Photo : Fransylva

Le texte complet de l'accord interprofessionnel 2017-2019, ainsi que son arrêté d'extension sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO/infos juridiques.

Jean Loeper,
Responsable de la CVO

France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 200011 - 59895 Lille Cedex 9
Tél. : 03 28 38 52 43
franceboisforet.fr



INFORMATION CVO 2018 Activités concernées, date limite de déclaration et de paiement

Créée en 2004, FRANCE BOIS FORêt rassemble et représente les métiers de la filière Forêt-Bois, de l'amont forestier, la 1^{re} transformation et une partie de la 2^e transformation, dont les métiers de l'emballage. Elle est reconnue Interprofession nationale dans le cadre des dispositions nationales (articles L.632-1 à L.632-11 du Code Rural) relatives aux organisations interprofessionnelles.

Son Accord interprofessionnel pour la période 2017-2019 a fait l'objet d'un arrêté interministériel d'extension le 20.12.2016, publié au Journal Officiel le 01.01.2017.

En vertu de quoi, FRANCE BOIS FORêt est habilitée à percevoir des CVO sur l'ensemble des activités concernées par cet Accord, disponible sur son site internet, et dont l'exigibilité est fixée au plus tard au 30.04.2018.

Nous vous précisons les domaines d'intervention où celle-ci est utilisée pour la promotion de la forêt et du bois :

- **La recherche et le développement** qui permettent de consolider nos connaissances et de valoriser nos savoir-faire en encourageant l'innovation avec le matériau bois.
- **La promotion technique**, qui vous informe des caractéristiques et des multiples possibilités du matériau bois.
- **La veille économique mutualisée** par le biais d'études statistiques, est le reflet des multiples activités de nos professionnels et de nos entreprises, elle donne les tendances et variations du secteur chaque mois.
- **L'éducation à l'environnement**, pour mieux informer et sensibiliser les jeunes à la gestion durable de la forêt pour eux et pour les générations futures.
- **La communication vers le grand public et les prescripteurs**, par le biais, entre autres, de notre grande campagne de communication « POUR MOI, C'EST LE BOIS », doit valoriser et convaincre de choisir le bois : dans nos villes, dans nos campagnes, dans nos régions et sur l'ensemble du territoire, afin de donner envie de consommer du bois français, d'assurer des emplois locaux non délocalisables.

Nous vous remercions de votre participation à cet effort collectif et publierons, tout au long de l'année 2018, les résultats de notre travail dans ces mêmes pages.

Enfin, une équipe dédiée à Lille répondra à toutes vos questions au **03 28 38 52 43**, et nous vous invitons à consulter le site franceboisforet.fr, la vitrine de nos programmes.

En vertu de l'arrêté interministériel du 20.12.2016, publié au Journal Officiel le 01.01.2017, les personnes physiques ou morales des secteurs d'activités concernés par l'accord interprofessionnel ont l'obligation de procéder chaque année à une déclaration.

Pour déclarer votre CVO > date d'exigibilité : 30.04.2018

La télédéclaration



sur franceboisforet.fr
en ligne, c'est plus simple et plus rapide

Les PDF interactifs



sur franceboisforet.fr
formulaires interactifs à imprimer

Les formulaires papiers



reçus par courrier

Pour régler votre CVO > date d'exigibilité : 30.04.2018

* Possibilité de régler en 6 prélèvements sans frais pour tout montant supérieur ou égal à 500€ (en télépaiement sur franceboisforet.fr)

Télépaiement



sur franceboisforet.fr

Virement bancaire



sur franceboisforet.fr
envoyez par courrier
vos justificatifs de déclaration

Chèque



à adresser par courrier
avec vos justificatifs de déclaration papier

Pour s'informer



La notice explicative

Elle vous apporte toutes les informations essentielles pour vous aider à bien remplir votre déclaration annuelle et connaître le taux de CVO afférent à vos activités.



Par Internet

sur franceboisforet.fr

De nombreuses informations juridiques et réponses vous attendent sur la rubrique CVO, lire aussi la foire aux questions (FAQ).

Les documents

Tous les documents déclaratifs sont librement disponibles et téléchargeables.



Par téléphone

03 28 38 52 43

[coût d'un appel local]
Un opérateur à Lille vous répondra du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Nouveau : plateforme collaborative



Contributeurs : professionnels de la filière, opérateurs, organisations professionnelles de la filière, élus, institutionnels...

Retours d'expérience et informations sur des sujets propres à la filière.

Pour obtenir votre N° de contributeur FBF

Appelez le **03 28 38 52 43**
(opérateur situé à Lille, du lundi au vendredi de 9h à 18h).

Un N° de contributeur FBF vous sera alors adressé par courrier électronique.



Attestation de paiement

Votre attestation vous sera adressée automatiquement par email.
Renseignez votre adresse électronique pour la recevoir.



AU PRINTEMPS COMME EN HIVER, LA FILIÈRE FORêt-BOIS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Propriétaires forestiers, grand public,
professionnels, chaque mois,
de grands événements

NOTES

2018

Diffusion des bordereaux
de déclaration de la CVO

14 au 28.03

Journée internationale
des forêts 21.03

Forum International
Bois Construction

11 au 13.04

Date d'exigibilité des CVO (30.04)

Carrefour international du bois
30.05 au 01.06

Euroforest (21 au 23.06)

14 > 28 MARS 2018

Diffusion des bordereaux de déclaration de la CVO 2018

21 MARS 2018

Journée internationale des forêts

Partez à la rencontre de la forêt française et ses fonctions environnementales, économiques et sociales

Partout en france

journee-internationale-des-forets.fr

11 > 13 AVRIL 2018

Forum International Bois Construction

France Bois Forêt soutient cet événement sur la construction bois française et européenne au cœur de la construction durable du 21^e siècle

Congrexpo Dijon

forum-boisconstruction.com

30 AVRIL 2018

Date d'exigibilité des CVO 2018

8 > 12 MAI 2018

Xylexo

Biennale internationale des machines et accessoires pour le travail du bois

Fiera Milano, Milan, Italie

xylexo.com

17 MAI 2018

Rencontres Forêt d'Exception

Tronçais, Allier

23 > 27 MAI 2018

Fête de la nature

Partout en France, manifestations dédiées à la conservation et à l'éducation à la nature

fetedelanature.com

30 MAI > 1^{ER} JUIN 2018

Carrefour international du bois

France Bois Forêt soutient cet événement de la filière forêt-bois

Retrouvez-nous espace FBF et sur le plateau TV bati-journal TV

Parc des Expositions de La Beaujoire, Nantes

timbershow.com

21 > 23 JUIN 2018

Euroforest

Le salon forêt-bois en pleine nature

Événement soutenu par France Bois Forêt

Saint-Bonnet-de-Joux, Bourgogne-Franche-Comté

euroforest.fr

À VOS AGENDAS !